



**Christelle DUBOS,**  
secrétaire d'Etat  
auprès de la ministre  
des Solidarités et de la  
Santé



**Denis BOUAD,**  
Président du Conseil  
départemental du Gard



**Olivier NOBLECOURT**  
délégué interministériel à la prévention  
et à la lutte contre la pauvreté

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 19 avril 2019

**Le Département du Gard s'engage aux côtés de l'Etat à renforcer le combat contre la précarité en signant d'une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi**

**Christelle DUBOS, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier NOBLECOURT, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté et Denis BOUAD, Président du Conseil départemental du Gard ont signé ce vendredi 19 avril une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi.**

La convention signée entre l'Etat et le département du Gard s'inscrit dans la nouvelle démarche de contractualisation proposée pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dans les territoires : l'Etat apporte un soutien au département de près de 2,3 millions dès 2019, ce montant incluant la dotation du fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI) et devant progresser au cours des années suivantes.

Le département s'engage à poursuivre trois grands objectifs :

- empêcher les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance à l'atteinte de la majorité,
- renforcer l'accès aux droits sociaux,
- améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle des allocataires du revenu de solidarité active (RSA).

En complément, l'Etat soutient trois séries d'actions, lancées à l'initiative du département :

- l'organisation de relais accueil-insertion en zone rurale dans le cadre du plan d'insertion numérique,
- l'accompagnement individuel et collectif des personnes très éloignées de l'emploi et rencontrant des freins sociaux,
- le développement de la concertation citoyenne relative aux dispositifs de politiques sociales et d'insertion.

Le département du Gard, comme l'ensemble des onze départements démonstrateurs, est ainsi engagé à mettre en œuvre de façon accélérée et renforcée la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dans son territoire, avec l'appui de l'Etat.

**Contact presse :**

Cabinet de Madame DUBOS : [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

Cabinet de M. NOBLECOURT : [sec.presse.pauvrete@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.pauvrete@sante.gouv.fr)

Conseil départemental du Gard : [samya.alaoui@gard.fr](mailto:samya.alaoui@gard.fr)